

VIVRE À PARIS

1^{er}

Le permis de démolir du jardin des Halles en suspens



(LP/P/A/)

Pas de pause estivale pour le feuilleton des Halles. Hier, le tribunal administratif de Paris a examiné une nouvelle demande d'annulation du permis de démolir du jardin déposée par l'association Accomplir. Celle-ci estime notamment que la délibération du Conseil de Paris de juin, qui permet au maire de déposer toutes les demandes d'autorisation pour ce gigantesque projet de réaménagement, n'a pas été faite dans les règles. « Les conseillers de Paris n'ont pas reçu suffisamment d'informations », estime Elisabeth Bourguinat, d'Accomplir. De son côté, la mairie de Paris ne fera pas de commentaires avant la décision du juge des référés, qui doit être remise lundi ou mardi. Le 12 mai, le tribunal avait suspendu un premier permis de démolir. Le nouveau ayant été déposé le 27 juillet dernier, les travaux peuvent théoriquement commencer à partir de lundi. « Nous veillerons à ce que la Ville attende au moins la décision du juge », préviennent les associatifs.